

Investir pour l'avenir

"Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion"
Hegel.

"La Longue Marche", livre de réflexions sur l'intercommunalité passée et à venir, retrace la passion et les ambitions qui animent l'Agglomération de Montpellier depuis les années soixante-dix.

Montpellier a gagné durant ces trente dernières années un rang que ni sa démographie, ni son tissu économique originel ne pouvaient laisser espérer. Cette volonté de développement maîtrisé, qui a tant réussi à notre ville et son Agglomération, nous anime encore à une époque où les collectivités locales sont confrontées directement à la mondialisation.

Arrivés aujourd'hui à la moitié de cette "Longue Marche", la question n'est plus de savoir s'il nous faut une grande ville-préfecture pour le département de l'Hérault, mais bien de bâtir au sud de la France, une métropole d'équilibre entre Toulouse et Marseille, entre Lyon et Barcelone. Du développement de l'Agglomération de Montpellier dépend l'avenir de notre région ; du dynamisme de nos politiques dépend les emplois et les services que nous pourrions demain offrir à nos enfants. Notre avenir a une histoire, et l'histoire humaine s'est toujours construite grâce à la détermination des hommes. Les élus de la Communauté d'Agglomération de Montpellier n'en manquent pas.

3 000 emplois créés dans la zone franche urbaine de Montpellier

C'est dans cet esprit que nous avons discuté, le 30 novembre dernier, des grandes lignes du budget pour l'année 2006. Notre institution se trouve en première ligne pour faire face aux enjeux sociaux et économiques qui agitent notre société. Les populations sont en demande de logements, d'emplois, d'environnement protégé, de facilités de déplacements...

Toutes ces revendications sont légitimes et méritent l'attention des pouvoirs publics. Elles appellent aussi une meilleure coopération entre les différents niveaux de responsabilité. Pourtant, en rupture avec une tradition républicaine établie, l'Etat est aux abonnés absents. Délibérément et méticuleusement, le gouvernement se désengage de ses principales obligations. Clairement, la majorité parlementaire actuelle réduit les impôts des contribuables les plus aisés.

Concernant les principaux dossiers de l'Agglomération de Montpellier pour l'année 2005, l'Etat a fait le service minimum. Pire, il ralentit sciemment quelques uns de nos projets.

Par exemple, le gouvernement refuse d'étendre le

périmètre de la zone franche urbaine Parc 2000, qui a créé 1 320 entreprises et 3000 emplois depuis 1996. Depuis 2003, la Communauté d'Agglomération de Montpellier a déposé un dossier d'extension et les terrains sont prêts à accueillir les entreprises, mais l'Etat ne donne toujours pas son accord. Il est vrai que ce dossier ne représente que 1 200 emplois nouveaux...

Un investissement massif en 2006

Investir pour une collectivité comme la nôtre, c'est respecter le contrat qui nous lie avec les habitants de notre Agglomération. Investir, c'est développer les services publics, c'est favoriser le développement économique, c'est offrir à tous une qualité de vie meilleure...

Ainsi pour 2006, la dépense d'équipement pour chaque habitant passe à 690 euros, contre 124 euros en moyenne au niveau national.

Dans une période où les services publics sont de plus en plus menacés, où l'Etat néglige son rôle de pacificateur social, où il vaut mieux être riche à Neuilly que pauvre à Clichy, les élus de la Communauté d'Agglomération de Montpellier se devaient de continuer le combat républicain au plus près des habitants.

Pour le droit au travail, le droit au logement, le droit aux déplacements, le droit à un environnement sain... la coopération intercommunale n'apporte pas qu'une solution technique, mais bien une réponse politique.

Le projet de fusion avec Sète a été stoppé sur ordre du ministère de l'Intérieur, en totale contradiction avec la loi du 13 août 2004, et en désaccord avec le rapport de la Cour des Comptes, qui incite au regroupement des agglomérations pour mieux répondre aux besoins des administrés.

En ces temps où les visions à court terme l'emportent souvent, il importe de redonner du sens à l'action publique : le sens de l'avenir !

Je vous souhaite de bonnes fêtes
et une belle année 2006.



Georges Frêche
Président de Montpellier Agglomération
Président de la Région Languedoc-Roussillon